



Facture N°	Date	Client
FC 2022 25247	10/03/2022	CL00024

EMS Juen

720 Route de Saint Quentin

38210 Tullins

Tél : 09 79 10 43 14

Fax : 04 76 07 71 13

Capital : 5 000,00 €

R.C.S. : 477 726 889

R.I.I : FR 53477726889

ALPES ISERE HABITAT

SERVICE COMPTABILITE FOURNISSEURS

21 AVENUE DE CONSTANTINE CS 32549

38035 GRENOBLE CEDEX 2

Référence	Désignation	Quantité	P.U. HT	Montant HT	TVA	Prix Uni. TTC
AR0005	N° de Bon : 22011988-1 N° Fournisseur : 20425 N° de marché : SIRET : 77953712500188 Code service : COMPTABILITE Code engagement : 22011988-1 Réf chantier: BELARBI BOUALEM , BELARBI KHEDOUDJA 7 SQUARE DES CHARPENNES PORTE 37 38090 VILLEFONTAINE PL/ 295276 Fin de chantier le: 09/03/2022				0	
ECMENS26	REEMPLACER 2 PAUMELLES PORTE SDB Fourniture et pose d'une paumelle porte intérieure bois ou m,tal	2,000	20,00	40,00	6	22,00

Code	Base HT	Taux TVA	Montant TVA
6	40,00	10,00	4,00

Total HT	40,00
Net HT	40,00
Total TVA	4,00
Total TTC	44,00
NET A PAYER	44,00

Facture payable le 30/04/2022 pour la somme de 44,00 Euros par Virement.

16/02/2022

23/02/2022

Bon n°22011988-1 - Affaire n°PL/ 295276

Pièces jointes

Alpes Isère Habitat Meuniserie

Stéphane MASSARD [07 61 41 68 09](tel:0761416809)
stephane.massard@alpeshabitat.fr

Quitus 8596
 N° BDC 22011988-1
 N° Affaire PL/ 295276

Archivé
[Devis](#)
[Assurance](#)

Chez Monsieur Belarbi Boualem

[Rez De Chaussee PORTE 37 7](#)
[SQUARE DES CHARPENNES](#)
 38090 Villefontaine

Tel fixe
 Tel portable [0666817276](tel:0666817276)



© Mapbox © OpenStreetMap

 Accord hors délai Pièces à commander Devis Anomalie Rapport

Articles commandés

CODE	DÉNOMINATION	COM.	REAL.	PRIX
		Total	0.00€	

CHANGER 2 PAUMELLES PORTE SDB

Planification

Khalil Abdesselem

Le 09/03/2022 de 08h00 à 08h30

Interventions

Rapport du 09/03/2022 à 10h11 avec Khalil Abdesselem

CODE	DÉNOMINATION	QTÉ	PRIX HT
ECMENS26	paumelle porte interieure bois ou metal	2	20€
		Total	40.00€

Commentaires

+

Aucun commentaire

BON DE COMMANDE

ALPES ISERE HABITAT
1 RUE DE LA BERJALLIERE
38300 BOURGOIN JALLIEU

Interlocuteur commande : JOMINET NATHALIE
Vérificateur prestation :
Date début intervention : 16/02/2022
Date fin intervention : 23/02/2022

JUEN PATRICE
720 ZONE INDUSTRIELLE ROUTE DE ST QUENTIN

38210 TULLINS

N° fournisseur : 235715
Tel : 09 79 10 43 14
E-mail : commande.emsjuen@ems-batiment.fr

N°Commande	Date	N°Marché	N° d'Opération	Devis
22011988-1	16/02/2022	2021.0405		

Adresse d'exécution : 00298L0037 REZ DE CHAUSSEE
 BELARBI BOUALEM , BELARBI KHEDOUDJA
 7 SQUARE DES CHARPENNES
 PORTE 37
 38090 VILLEFONTAINE
 06.61.59.08.92 , 06.66.81.72.76

N° de sinistre :

Prestations	Objet de la commande	Quantité	Unité ou forfait	Montant HT	TVA
	Réclamation PL/295276 REEMPLACER 2 PAUMELLES PORTE SDB DEMANDE DE MR MASSARD DU 16022022				
ECMENS26	Fourniture et pose d une paumelle porte intérieure bois ou métal -	2	20	40	10

Taux de TVA	Montant HT	Montant TVA	Total TTC
10 %	40,00	4,00	44,00

Budget	Tranche	Répartition %
26430 2022/BDB00/GL/R6121		100

IMPORTANT : NOS NUMEROS DE COMMANDE ET DE FOURNISSEUR DOIVENT IMPERATIVEMENT APPARAITRE SUR LES FACTURES

Vos factures doivent être déposées sur le portail CHORUS PRO : <https://chorus-pro.gouv.fr/>

Règlement par VIREMENT à 30 jours date de réception de la facture.

ALPES ISÈRE HABITAT
CS 32549 – 38035 GRENOBLE CEDEX 2

Attestation simplifiée¹

Référence commande : 22011988-1

Fournisseur : JUEN PATRICE

Référence ESI : 00298L0037

1) Identité du client ou de son représentant

Je soussigné(e) :

Nom : ALPES ISERE HABITAT Prénom :
Adresse : Commune : Code postal :

2) Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

- maison ou immeuble individuel immeuble collectif appartement individuel
- autre (précisez la nature du local à usage d'habitation) [AUTNAT]

Les travaux sont réalisés dans :

- un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
 des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
 des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de plus de 50% des millièmes de l'immeuble
 un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse² : 7 SQUARE DES CHARPENNES Commune : VILLEFONTAINE Code postal : 38090

dont je suis : propriétaire

locataire

autre (précisez votre qualité) : [AUTQUAL]

3) Nature des travaux

J'atteste que **sur la période de deux ans précédent ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation**, les travaux :

n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).

n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés :

- planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage huisseries extérieures cloisons intérieures
 installations sanitaires et de plomberie installations électriques système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors œuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors œuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %.

ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

j'atteste que les travaux ont la nature de travaux d'amélioration de la qualité énergétique portant sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements mentionnés au 1 de l'article 200 quater du code général des impôts (CGI) et respectant les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par l'article 18 bis de l'annexe IV au CGI dans sa rédaction issue de l'arrêté du 29 décembre 2013.

J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %.

4) Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé, TVA au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à :BOURGOIN JALLIEU, le 17/02/2022

(1) Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.

(2) Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre 1



Attestation simplifiée (Annexe)

- Référence de la commande :22011988-1
- Nom du fournisseur de la commande : JUEN PATRICE

Liste des éléments de patrimoine concernés par la présente commande et ouvrant droit à taux réduit de TVA :

Référence	Adresse
00298L0037	7 SQUARE DES CHARPENNES PORTE 37 38090 VILLEFONTAINE



EMS Juen
720 Route de Saint Quentin
38210 Tullins
Tél : 09 79 10 43 14
Fax : 04 76 07 71 13
Capital : 5 000,00 €
R.C.S. : 477 726 889
R.I.I : FR 53477726889

Facture N°	Date	Client
FC 2022 25247	10/03/2022	CL00024

ALPES ISERE HABITAT
SERVICE COMPTABILITE FOURNISSEURS
21 AVENUE DE CONSTANTINE CS 32549
38035 GRENOBLE CEDEX 2

Référence	Désignation	Quantité	P.U. HT	Montant HT	TVA	Prix Uni. TTC
AR0005	N° de Bon : 22011988-1 N° Fournisseur : 20425 N° de marché : SIRET : 77953712500188 Code service : COMPTABILITE Code engagement : 22011988-1 Réf chantier: BELARBI BOUALEM , BELARBI KHEDOUDJA 7 SQUARE DES CHARPENNES PORTE 37 38090 VILLEFONTAINE PL/ 295276 Fin de chantier le: 09/03/2022				0	
ECMENS26	REEMPLACER 2 PAUMELLES PORTE SDB Fourniture et pose d'une paumelle porte intérieure bois ou m,tal	2,000	20,00	40,00	6	22,00

Code	Base HT	Taux TVA	Montant TVA
6	40,00	10,00	4,00

Total HT	40,00
Net HT	40,00
Total TVA	4,00
Total TTC	44,00
NET A PAYER	44,00

Facture payable le 30/04/2022 pour la somme de 44,00 Euros par Virement.

16/02/2022

23/02/2022

Bon n°22011988-1 - Affaire n°PL/ 295276

Pièces jointes

Alpes Isère Habitat Meuniserie

Stéphane MASSARD [07 61 41 68 09](tel:0761416809)
stephane.massard@alpeshabitat.fr

Quitus 8596
 N° BDC 22011988-1
 N° Affaire PL/ 295276

Archivé
[Devis](#)
[Assurance](#)

Chez Monsieur Belarbi Boualem

[Rez De Chaussee PORTE 37 7](#)
[SQUARE DES CHARPENNES](#)
 38090 Villefontaine

Tel fixe
 Tel portable [0666817276](tel:0666817276)



© Mapbox © OpenStreetMap

 Accord hors délai Pièces à commander Devis Anomalie Rapport

Articles commandés

CODE	DÉNOMINATION	COM.	REAL.	PRIX
		Total	0.00€	

CHANGER 2 PAUMELLES PORTE SDB

Planification

Khalil Abdesselem

Le 09/03/2022 de 08h00 à 08h30

Interventions

Rapport du 09/03/2022 à 10h11 avec Khalil Abdesselem

CODE	DÉNOMINATION	QTÉ	PRIX HT
ECMENS26	paumelle porte interieure bois ou metal	2	20€
		Total	40.00€

Commentaires

+

Aucun commentaire

BON DE COMMANDE

ALPES ISERE HABITAT
1 RUE DE LA BERJALLIERE
38300 BOURGOIN JALLIEU

Interlocuteur commande : JOMINET NATHALIE
Vérificateur prestation :
Date début intervention : 16/02/2022
Date fin intervention : 23/02/2022

JUEN PATRICE
720 ZONE INDUSTRIELLE ROUTE DE ST QUENTIN

38210 TULLINS

N° fournisseur : 235715
Tel : 09 79 10 43 14
E-mail : commande.emsjuen@ems-batiment.fr

N°Commande	Date	N°Marché	N° d'Opération	Devis
22011988-1	16/02/2022	2021.0405		

Adresse d'exécution : 00298L0037 REZ DE CHAUSSEE
 BELARBI BOUALEM , BELARBI KHEDOUDJA
 7 SQUARE DES CHARPENNES
 PORTE 37
 38090 VILLEFONTAINE
 06.61.59.08.92 , 06.66.81.72.76

N° de sinistre :

Prestations	Objet de la commande	Quantité	Unité ou forfait	Montant HT	TVA
	Réclamation PL/295276 REEMPLACER 2 PAUMELLES PORTE SDB DEMANDE DE MR MASSARD DU 16022022				
ECMENS26	Fourniture et pose d une paumelle porte intérieure bois ou métal -	2	20	40	10

Taux de TVA	Montant HT	Montant TVA	Total TTC
10 %	40,00	4,00	44,00

Budget	Tranche	Répartition %
26430 2022/BDB00/GL/R6121		100

IMPORTANT : NOS NUMEROS DE COMMANDE ET DE FOURNISSEUR DOIVENT IMPERATIVEMENT APPARAITRE SUR LES FACTURES

Vos factures doivent être déposées sur le portail CHORUS PRO : <https://chorus-pro.gouv.fr/>

Règlement par VIREMENT à 30 jours date de réception de la facture.

ALPES ISÈRE HABITAT
CS 32549 – 38035 GRENOBLE CEDEX 2

Attestation simplifiée¹

Référence commande : 22011988-1

Fournisseur : JUEN PATRICE

Référence ESI : 00298L0037

1) Identité du client ou de son représentant

Je soussigné(e) :

Nom : ALPES ISERE HABITAT Prénom :
Adresse : Commune : Code postal :

2) Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

- maison ou immeuble individuel immeuble collectif appartement individuel
- autre (précisez la nature du local à usage d'habitation) [AUTNAT]

Les travaux sont réalisés dans :

- un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
 des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
 des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de plus de 50% des millièmes de l'immeuble
 un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse² : 7 SQUARE DES CHARPENNES Commune : VILLEFONTAINE Code postal : 38090

dont je suis : propriétaire

locataire

autre (précisez votre qualité) : [AUTQUAL]

3) Nature des travaux

J'atteste que **sur la période de deux ans précédent ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation**, les travaux :

n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).

n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés :

- planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage huisseries extérieures cloisons intérieures
 installations sanitaires et de plomberie installations électriques système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors œuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors œuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %.

ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

j'atteste que les travaux ont la nature de travaux d'amélioration de la qualité énergétique portant sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements mentionnés au 1 de l'article 200 quater du code général des impôts (CGI) et respectant les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par l'article 18 bis de l'annexe IV au CGI dans sa rédaction issue de l'arrêté du 29 décembre 2013.

J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %.

4) Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé, TVA au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à : BOURGOIN JALLIEU, le 17/02/2022

(1) Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.

(2) Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre 1



Attestation simplifiée (Annexe)

- Référence de la commande :22011988-1
- Nom du fournisseur de la commande : JUEN PATRICE

Liste des éléments de patrimoine concernés par la présente commande et ouvrant droit à taux réduit de TVA :

Référence	Adresse
00298L0037	7 SQUARE DES CHARPENNES PORTE 37 38090 VILLEFONTAINE